



Service du Secrétariat
SH

ESCH-SUR-ALZETTE, le 15 mai 2009.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

La délibération arrêtée par le Conseil Communal dans sa séance publique

du 8 mai 2009

portant adoption du règlement sur les bâtisses

de la Ville d'Esch-sur-Alzette

a été publiée et affichée le 15 mai 2009

conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée

du 13 décembre 1988.

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,